

Pensez votre installation...

En plus de respecter les règles d'urbanisme propres à chaque parc d'activités, quelques aménagements ou installations peuvent vous permettre de faire des économies ; n'hésitez pas à les intégrer lors de votre construction, rénovation ou extension !

Quelques exemples :

- Améliorer l'intégration paysagère du bâtiment au sein du parc d'activités
- Implanter le bâtiment selon un axe Est-Ouest,
- Privilégier la lumière naturelle et prévoir des stores
- Prévoir une borne de recharge de véhicules électriques
- Capturer l'eau de pluie pour arroser les espaces verts ou pour alimenter l'eau des sanitaires
- Mettre en place des noues paysagères, limiter l'imperméabilisation en favorisant des matériaux poreux

Pour vous accompagner :

CC de la Beauce Loirétaine
Service Développement Economique
06 09 38 55 48
economie@cc-beauceloiretaine.fr

Pour aller plus loin :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
22 Rue d'Alsace Lorraine 45000 ORLEANS

ARBOCENTRE
2163 Avenue de la Pomme de Pin
CS 40 0001 ARDON
02.38.41.80.00

Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) du Loiret
36 Quai du Châtelet 45000 ORLEANS
02.38.54.13.98

ESPACE INFO ENERGIE
1 bis Rue Saint Euverte 45000 ORLEANS
02.38.62.47.07

ENVIROBAT Centre
28 Rue du Faubourg de Bourgogne
45000 ORLEANS
02.38.51.29.72

**Communauté de
Communes de la
Beauce Loirétaine**



Livret d'accueil des entreprises

Située en Région Centre-Val de Loire, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine se situe aux portes de la métropole Orléanaise et à la frontière de l'Eure-et-Loir.

Bénéficiant d'une sortie d'autoroute de l'A10 à Artenay, et d'un futur échangeur à Gidy, le territoire bénéficie également de la proximité de l'A71 et A19.



Une offre foncière adaptée

Situés stratégiquement près des axes routiers et autoroutiers, les parcs d'activités de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine accueillent des entreprises artisanales, commerciales, industrielles, logistiques et de services.

Communes	Dominantes
Patay	Artisanale, industrielle
Chevilly	Artisanale, industrielle
Gidy (Les Vergers)	Industrielle, logistique
Artenay/Poupry	Logistique



Le service Développement Economique de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine vous accompagne pas à pas dans vos démarches, afin de faciliter votre installation sur le territoire.

Bénéficiant de paysages de Beauce qualitatifs, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine demande aux entreprises de préserver le cadre de vie.

Tous concernés par une démarche de développement durable

Soucieux de préserver notre territoire et de demeurer attractif, il est demandé aux entreprises de s'engager à adopter des gestes et/ou bonnes pratiques autour de quatre thématiques : l'énergie, la biodiversité/l'eau, les déplacements et les services.

Quelques exemples :

L'énergie

- Eteindre l'enseigne lumineuse à minima entre 1h et 6h du matin
- Privilégier un éclairage moins énergivore (LED) et programmer les installations extérieures
- Sensibiliser les salariés aux gestes de diminution des consommations énergétiques...

La biodiversité / l'eau

- Equiper les robinets de réducteurs de débit
- Effectuer un relevé régulier des compteurs d'eau pour détecter les fuites
- Limiter voire supprimer l'usage de produits phytosanitaires
- Développer l'éco-pâturage et semer une prairie fleurie

Les déplacements

- Promouvoir le covoiturage et faciliter sa mise en œuvre (aménagement des horaires...)
- Proposer des infrastructures pour faciliter les modes doux (garage vélo, douches...)
- Se former ou faire former ses salariés à l'écoconduite

Les services

- Ouvrir les services pouvant bénéficier aux entreprises voisines (restaurant d'entreprises...)